



## Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les « douces violences » - 21h

Référence : MIBEP

### Lieu

Salle proche de votre domicile

### Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge  
intégrale

### Démarche pédagogique

Nos formations s'appuient sur  
les attentes, les besoins et le  
vécu des participants. Les  
échanges de pratiques sont  
favorisés. Étude de cas, mise en  
situation.

### Animation

Formateur expert de la petite  
enfance

### Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13  
[m.lys@rebondir-formation.fr](mailto:m.lys@rebondir-formation.fr)

### Durée de la formation

3 jours / Total heures : 21h

### Dates

A planifier avec le RPE

### Public visé

Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur travaillant auprès d'enfants.

**Aucun prérequis pour accéder à ce module.**

### Objectifs de formation

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de se situer dans une démarche bientraitante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

### Savoirs :

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement.
- Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
- Les lieux, sites et outils ressources de promotion pour la bientraitance.

### Savoir-faire :

- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bientraitance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bientraitante, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.

### Savoir-être :

- Être vigilant ■ Être dans une juste proximité ■ Être conscient de son seuil de tolérance
- Être dans une dynamique de partage de ses situations de travail